

Ville de La Souterraine

Hôtel de Ville
1, rue de l'Hermitage
BP 5 - 23300 La Souterraine
Tél : 05 55 63 97 80

Affaire suivie par : Delphine DELAIDE
Service : Direction Générale des Services
Tél : 06.77.23.94.72
Mail : delphine.delaide@la-souterraine.fr

La Souterraine, le 20 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Mardi 26 septembre 2023
A 19 heures
Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR :

- **Appel**
- **Secrétaire de séance**
- **Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 20 juin 2023**
- **Informations du Conseil municipal**
- **Présentation du bilan des activités du CCAS**
- **Délibérations :**
 1. Convention relative à l'expérimentation du compte financier unique (CFU)
 2. Amortissement et neutralisation de la participation à la construction de la caserne des pompiers
 3. Décision modificative
 4. Provisions semi-budgétaires assurance maternité
 5. Reprise provision Budget Eau
 6. Admission en non-valeur surendettement
 7. Créances irrécouvrables liste 5277820533 – 2023
 8. Profil acheteur Centre France Publicité
 9. Remboursement à la suite d'un sinistre
 10. Contribution forfaitaire 2023 Evolis 23
 11. Maison Sport Santé et CRRF de NOTH
 12. Rapport annuel 2022 du délégataire SAUR sur la Délégation de Service Public de l'eau
 13. Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
 14. Subvention Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 15. Convention de mise à disposition gratuite à titre précaire de l'ancienne Caserne des Pompiers
 16. Convention entre la commune de La Souterraine et Siel Bleu
 17. Convention de ramassage des encombrants entre l'association Maximum et la commune de La Souterraine

.../...

18. Convention entre la commune de La Souterraine et la Communauté de Communes du Pays Sostranien pour une publicité commune sur Radiofrance
19. Convention ECRTP, entreprise mandatée par ENEDIS
20. Projet de charte de déontologie des élus
21. Règlement intérieur
22. Membre des commissions municipales
23. Représentation de la commune dans les organismes extérieurs
24. Contrats Parcours Emploi Compétences
25. Mise à jour du tableau des emplois pour avancement de grade et promotion interne
26. Convention de mise à disposition d'un apprenti

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire,

Etienne LEJEUNE

